

Avis voté en plénière du 29 mars 2017

# Combattre les violences faites aux femmes dans les outre-mer

## Déclaration du groupe de l'Agriculture

L'avis établit un constat alarmant de la situation de trop nombreuses femmes dans les Outre-mer. L'une des premières qualités de ce texte est de mettre en avant ce problème majeur et inacceptable de la violence. Le groupe de l'agriculture aura à cœur de diffuser ce travail et le faire connaître dans ses différents réseaux.

Il était important de rappeler que les violences peuvent être de tous ordres, et pas seulement physiques. Les violences psychologiques, d'ailleurs souvent niées par les victimes, les conduisent à perdre leur liberté d'agir et même de penser et les plonge dans un désarroi dont elles se sentent responsables.

Nous approuvons toutes les préconisations qui figurent dans cet avis.

Les questions d'éducation notamment nous paraissent essentielles ; dès le départ, les garçons et les filles doivent apprendre à vivre dans l'égalité et le respect des uns et des autres. Cette éducation se pratique à l'école bien entendu mais également dans tous les autres lieux de socialisation qui peuvent être de précieux relais.

Cette éducation ne doit pas s'interrompre à l'âge adulte. Il faut absolument poursuivre la sensibilisation tout au long de la vie.

Comme le précise l'avis, les acteurs de la formation et de l'insertion doivent être partie prenante dans ces questions.

Le réseau agricole lui-même s'y engage régulièrement. Dans nos structures, les agricultrices se sont organisées pour défendre la place de la femme dans les exploitations, qu'elle soit salariée, chef d'exploitation ou conjointe d'exploitant.

Ces réseaux agricoles jouent un rôle fondamental dans le maintien ou la création d'un lien social. La solidarité souvent exprimée dans notre secteur donne aussi la possibilité d'empêcher l'isolement dans lequel se retrouvent les victimes de violences.

Différentes initiatives sont prises dans les départements, en outre-mer comme en métropole par des groupes d'agricultrices, pour sensibiliser le milieu agricole et pour faire connaître aux femmes leurs droits. Ces groupes constituent également des lieux d'écoute et d'échange tout à fait essentiels. Le groupe de l'agriculture a voté l'avis.